

BILAN 2016

Soutien du FPSPP sur les dotations, « *Congés Individuels de Formation* »

OPACIF/FONGECIF

Introduction

Le Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP) et l'Etat signent une Convention-cadre permettant de développer les actions de formation concourant à la qualification et à la requalification des salariés et des demandeurs d'emploi.

Le présent bilan propose de rendre compte des résultats 2016 relatifs aux dotations CIF, à savoir le CIF CDI, le CIF CDD et le CIF CPF dont les dotations ont débuté en 2015.

Les dotations CIF CDI et CIF CDD sont une réponse à l'article 3.4.1 de la Convention cadre 2015-2017 conclue entre l'Etat et le FPSPP le 26 février 2015 : « afin de permettre aux salariés d'élaborer un projet professionnel individuel, le CIF CDI et le CIF CDD doit être développé en recherchant une augmentation du nombre de bénéficiaires, une optimisation des dispositifs existants et en veillant à adapter les actions prises en charge aux besoins des salariés et à la situation de l'emploi. »

Relevant de l'article 3.1.2 de cette même convention cadre, la mobilisation du compte personnel de formation dans le cadre d'un CIF¹ répond au même objectif d'augmentation du volume de CIF.

Le FPSPP intervient pour tout ou partie, sur les coûts réellement supportés par l'OPACIF et le FONGECIF : seule le montant maximal de la dotation vient limiter la capacité d'engagement de la structure pour les CIF CDI et CDD. Pour le CIF CPF, le FPSPP prend uniquement en charge les coûts pédagogiques soit le nombre d'heures CPF mobilisées multiplié par le coût horaire moyen de l'ensemble de la formation (conformément aux règles de prise en charge harmonisées du congé individuel de formation également applicables à la VAE)².

¹ Et aux termes des dispositions de la loi du 5 mars 2014.

² Plafonné à 27,45€ HT / h et à 18 000€ HT pour l'ensemble de la formation

Concernant le CIF CDD

- Données brutes

20 FONGECIF et 6 OPACIF ont reçu 37,97 M€ d'abondement en complément de leur collecte CIF CDD³ sur une maquette prévisionnelle de 50 M€. La mise en œuvre du plan 500 000 formations pour les demandeurs d'emploi a constitué un axe fort de mobilisation sur l'année 2016. Les engagements de la dotation 2015 avaient atteints à peine 9 M€⁴, les enveloppes attribuées, vraisemblablement trop ambitieuses, en 2016 n'ont pas atteint le niveau de consommation espéré, bien que ce dernier soit en hausse.

La dotation a été répartie au poids des collectes comptabilisées en 2014 (identiques en 2015). Il est à noter que seuls les FONGECIF Aquitaine, Bourgogne, Corse et UNIFORMATION ont fait des demandes de fonds complémentaires en sus des redistributions.

Cette dotation CIF CDD a représenté globalement 22% de leurs engagements CIF CDD 2016⁵.

Les porteurs conventionnés ont accompagné 6 888 CIF CDD. Le nombre de CIF CDD réputés financés par le FPSPP à 1 500⁶

- Mise en perspective

Entre 2015 et 2016, la capacité d'engagement des OPACIF et FONGECIF⁷ a globalement été en hausse de 24,4%, l'abondement a permis cette hausse à hauteur d'un peu plus de 27 points du pourcentage ; Ce qui signifie donc que sans l'abondement, la capacité d'engagement des porteurs aurait été réduite de presque 3%.

Le taux d'acceptation global du nombre de dossiers est passé de 69% en 2015 à 82% en 2016. De la même manière que pour la capacité d'engagement, la dotation a permis d'augmenter le nombre de dossiers pris en charge (PEC) sans quoi ce nombre aurait diminué de 10%.

Pour autant, la dotation n'est pas la seule cause de l'amélioration du taux d'acceptation. Ainsi le coût moyen d'un dossier accepté a augmenté entre 2015 et 2016 de plus de 8%.

De même, le nombre de dossiers présentés joue sur l'évolution du taux d'acceptation, ce sont un peu plus de 300 dossiers en moins qui ont été présentés en Commission entre les deux années. Seuls 8 porteurs sur les 26 ont vu leur nombre de dossiers présentés en hausse⁸. Avec 15% de dossiers supplémentaires présentés, le FONGECIF Réunion explique dans son bilan qu'il a décidé de communiquer pour la mobilisation du public sur sa dotation via Pôle Emploi, les Missions Locales avec des dépliants et des affiches, par une publication d'encart dans la presse locale et par une sensibilisation des représentants des syndicats salariés.

³ Les FONGECIF Alsace, champagne Ardenne, Guyane, IDF, Lorraine, PACA, ainsi que l'AGECIF CAMA, OPCALIM et UNIFAF ayant refusé ou fait déprogrammer leur dotation.

⁴ Source flash CIF Déc 2015

⁵ Source : Flash CIF 4^{ème} trimestre 2016 ; données des porteurs conventionnés hors FONGECIF Franche Comté (données non exploitables).

⁶ Pour estimer ce nombre, les montants engagés sont ramenés sur le coût moyen constaté par porteur, sauf pour le F. Franche Comté pour lequel le coût moyen national porteur est utilisé.

⁷ Hors F. Franche comté, données non reçues

⁸ Soit les FONGECIF Auvergne, Languedoc Roussillon, Basse Normandie, Poitou Charente, Martinique, Réunion, l'UNAGECIF et UNIFORMATION ; toutes choses égales par ailleurs.

Concernant le CIF CDI

- Données brutes

25 FONGECIF et 6 OPACIF ont reçu 39,15 M€ d'abondement en complément de leur collecte CIF CDI⁹ sur une maquette prévisionnelle de 40 millions d'euros. La répartition des enveloppes à attribuer s'est établie sur le même principe que pour le CIF CDD.

Cette dotation CIF CDI a représenté globalement 4,59% de leurs engagements CIF CDI 2016¹⁰.

Les porteurs ont accompagné 33 308 CIF CDI. Le nombre de CIF CDI réputés financés par le FPSPP est estimé à 1 530¹¹.

- Mise en perspective¹²

Entre 2015 et 2016, la capacité d'engagement des OPACIF et FONGECIF¹³ a globalement été en hausse de 13,5%, la dotation complémentaire du FPSPP a permis cette hausse à hauteur d'un peu plus de 5 points.

On peut noter que, sans cette dotation, la capacité d'engagement aurait été en baisse. Les FONGECIF Bourgogne, Languedoc Roussillon, Limousin, Picardie, Réunion ainsi que l'AFDAS et UNIFAF sont concernés. Ainsi l'abondement a maintenu cette capacité.

Pour d'autres comme les FONGECIF Corse, Midi Pyrénées, Haute Normandie et Guadeloupe, l'abondement a seulement permis de limiter la baisse de la capacité d'engagement.

Le taux d'acceptation global du nombre de dossiers est passé de 51% en 2015 à 59% en 2016. Pour autant, la dotation n'est pas la seule cause de cette amélioration, qu'on peut lui imputer pour un peu moins de 4 points du pourcentage. Ainsi le nombre de dossiers présentés joue sur l'évolution du taux d'acceptation, qui a baissé de 6,64% entre les deux années ; De même, le coût moyen d'un dossier accepté a augmenté entre 2015 et 2016 de 24 496€ à 25 564€.

Certains FONGECIF notent des évolutions, qu'ils imputent à la dotation CIF CDI : le FONGECIF Aquitaine dont la durée moyenne de formation a augmenté de 39h entre 2015 et 2016 atteignant ainsi 928h. Pour le FONGECIF Centre, il s'est agi d'une augmentation du taux de prise en charge des projets présentant des budgets élevés. En effet, les priorités-critères votés chaque année par le CA du Fongecif CVL ont comporté 6 priorités en 2016. Parmi celles-ci, la quatrième priorité concernait les demandes relatives à l'acquisition d'une qualification supérieure pour des salariés déjà diplômés. Les taux d'acceptation de financement répondant à cette priorité sont généralement assez faibles du fait de leur positionnement en 4e priorité mais aussi du fait d'un coût moyen de dossier nettement supérieur à la moyenne (+15%, essentiellement du fait de niveaux de rémunérations élevés). Ainsi la dotation a permis de répondre plus favorablement à ces demandes, +17%.

⁹ Le FONGECIF Guyane, l'AGECIF CAMA, et OPCALIM ayant refusé ou déprogrammé leur dotation.

¹⁰ Source :Flash CIF 4^{ème} Trimestre 2016 ; données CIF CDI Sauf pour le FAFTT considéré sur le CIF TT, porteurs conventionnés et données hors FONGECIF FRANCHE COMTE, données non exploitables

¹¹ Pour estimer ce nombre, on ramène les montants engagés au coût moyen constaté par porteur, sauf pour le F. Franche Comté pour lequel le coût moyen national porteur est utilisé.

¹² Données 2015 issues de la Flash CIF décembre 2015, et données qualitatives issues des bilans qualitatifs 2016.

¹³ Hors F Franche Comté, données non reçues

Concernant le CIF CPF

- Données brutes¹⁴

25 FONGECIF et 5 OPACIF¹⁵ ont engagé la totalité de la maquette 2016 à hauteur de 13,64 M€ pris en charge par le FPSPP au titre du CIF CPF. Cette dotation représente 13,26 %¹⁶ du montant qu'ils supportent réellement.

Ainsi 1,02M d'heures de CPF ont été mobilisées sur les 8,18M d'heures de formations engagées en 2016.

Les structures ont accompagné 10 546 participants qui ont mobilisé des heures du CPF, les salariés représentant 85,6 %.

- Mise en perspective¹⁷

Comparativement à l'année 2015 de démarrage de la mobilisation des heures CPF dans le cadre d'un CIF, l'année 2016 a répondu aux attentes de montée en puissance :

- Le nombre de participants ayant mobilisé leur compte personnel de formation a été multiplié par 2,9 tout comme le nombre de formations engagées,
- Le volume d'heures mobilisées CPF a été multiplié par 3,
- Quant à l'engagement financier, celui-ci a été multiplié par 2,85 pour le financement du FPSPP au titre du CIF CPF.

Il est à noter que la moyenne des heures mobilisées est en légère augmentation de 5,5%, elle est passée de 92,5h à 97,6h au sein d'un parcours moyen de 776h. Il faut noter que, pour les demandeurs d'emploi, une dotation complémentaire de 100 heures intervient en complément des heures CPF ou DIF acquises. Il est intéressant d'observer cette donnée sous l'angle salarié ou demandeur d'emploi : les parcours moyens des salariés en 2016 sont de 769h contre 815h pour les demandeurs d'emploi. Cette variation peut trouver une explication dans la mobilisation du CPF dans le cadre d'une VAE. Alors qu'en 2015, elle n'avait quasiment pas été mobilisée pour les salariés (et aucunement pour les demandeurs d'emploi), elle l'a été pour environ 5% des salariés en 2016¹⁸. Compte tenu de sa faible durée moyenne comparée au CIF, l'augmentation du nombre de VAE financée en partie par le CPF, vient diminuer la durée du parcours moyen des salariés. Ainsi, UNIFORMATION précise dans son bilan que 598 stagiaires ont bénéficié d'une mobilisation de leur CPF dans le cadre de la dotation. 71% concernait des VAE d'une durée moyenne de 21h, le reste sur des parcours CIF d'une durée moyenne de 1 140h.

Les difficultés relevées en 2016¹⁹ sont quasiment les mêmes que celles pointées en 2015 : allongement de la phase de conseil, contraintes de recherche et de saisie dans le SI CPF. Quelques structures pointent cette année l'absence d'impact dans la prise en charge pour le participant compte tenu du coût horaire unique de prise en charge. Certains FONGECIF ont fait le choix d'inscrire la mobilisation du CPF comme un critère en CPA.

La plus-value demeure pour les porteurs en l'augmentation de la capacité à financer des CIF.

¹⁴ Source : LCS février 2017

¹⁵ Le FONGECIF Guyane, AGECEF CAMA, FAFSEA et UNIFAF ayant fait déprogrammer leur dotation

¹⁶ Source : LCS février 2017 ajustées au montant programmé

¹⁷ Source : données LCS 2016 et 2017 et bilans évaluatifs

¹⁸ Enquête Flash CIF 4T 2016

¹⁹ Compte tenu des 8 bilans évaluatifs déposés